

**ENSEIGNEMENT**

# Pas d'examen d'entrée en médecine

**Un examen d'entrée****en médecine****pour sortir de la crise des numéros Inami ?****Le ministre Marcourt n'y est pas favorable.**

**L**a semaine dernière, les doyens des facultés de médecine francophones préconisaient l'instauration d'un examen d'entrée aux études en médecine, afin de sortir de la crise des numéros Inami.

Interrogé sur cette proposition par l'agence Belga, le ministre de l'Enseignement supérieur dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt, n'a pas appuyé cette mesure déjà d'application en Flandre depuis plusieurs années, estimant qu'il y avait « *d'autres solutions* » que celle-là.

**Pas de consensus**

L'introduction d'un examen d'entrée en médecine, a-t-il ajouté, ne fait par ailleurs pas consensus au sud du pays. « *Les étudiants n'en veulent pas !* », a-t-il souligné.

Pour le ministre socialiste, l'urgence du moment n'est d'ailleurs pas de trancher la question d'un éventuel examen d'entrée aux études de médecine, mais de trouver une solution pour les étudiants en dernière année de médecine dont la moitié seulement pourrait se voir attribuer un numéro Inami.

M. Marcourt a, à ce sujet, adressé un courrier ce dimanche à la nouvelle ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block (Open Vld), pour demander à la rencontrer. Le ministre de l'Enseignement supérieur s'entretiendra par ailleurs avec les doyens des facultés de médecine ce vendredi.

**Pas de lien avec les dépenses**

M. Marcourt a encore dit douter de l'intérêt de contourner le nombre de médecins belges alors qu'un nombre grandissant de médecins étrangers sont embauchés chez nous pour pallier certains manques en praticiens.

Par ailleurs, il n'existe, selon lui, aucune étude démontrant un lien entre la libéralisation du nombre de médecins et le niveau de dépenses en soins de santé.

Selon M. Marcourt, la bonne solution au problème avait été initiée l'an dernier par l'ancienne ministre fédérale de la Santé, Laurette Onkelinx, qui avait proposé de lever le contingentement pour une série de spécialités médicales.

Cette proposition avait toutefois été bloquée par la Flandre qui avait décidé de renvoyer le dossier devant le comité de concertation. ■